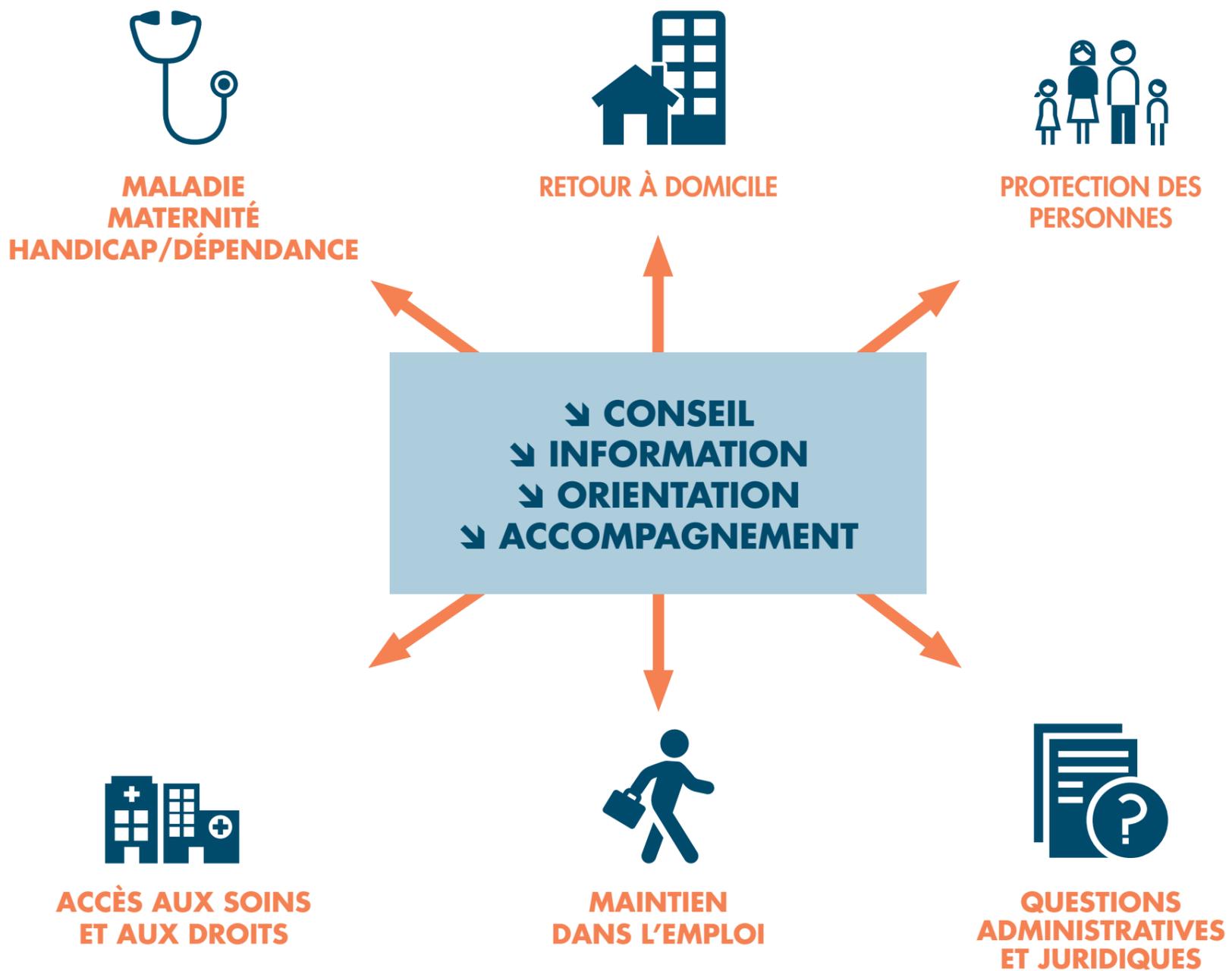


LE SERVICE SOCIAL DES PATIENTS

Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner
tout au long de votre parcours de soins.



Nous sommes à votre écoute dans le respect du secret professionnel (Art.226.13 du Code Pénal)
et travaillons en lien avec l'ensemble des professionnels en charge de votre santé.

Nos coordonnées :